

Mme la Dasen, qui a une réserve de 5 postes, souhaite garder des moyens pour gérer éventuellement les besoins à la rentrée liés aux flux de l'été. Elle préfère donc attendre la rentrée et vérifier les effectifs.
Aujourd'hui, très peu de situations appellent à des modifications substantielles.

1/ École maternelle d'Arcère (LRS) : hausse importante des effectifs et difficulté d'accueil.

Des locaux existent mais non adaptés, la mairie refusant d'y faire rapidement les travaux nécessaires.

La dasen17 décide de suivre la proposition de la mairie et d'ouvrir une classe de GS à l'école élémentaire Réaumur pour y accueillir ces élèves ainsi que ceux de l'école Doumer qui voit également ses effectifs monter. *Etant donné la distance, nous ne voyons pas ces derniers venir à Réaumur !* Réaumur deviendra donc une école primaire.

2/ Lavoisier élémentaire (LRS - REP) qui doit déménager pour 2 ans dans les locaux de l'école B.Profit voit partir une *petite* dizaine d'élèves. Effectifs : 17 CP, 22 CE1, 23 CE2, 28 CM1, 22 CM2

Nous dénonçons une décision tardive avec des conséquences sur l'affectation pour la dernière collègue arrivée sur la classe dédoublée. Elle n'a pas pu participer au mouvement départemental.

De plus il pourrait arriver des élèves pendant l'été.

M. Florentin explique que le problème de la collègue ne relève pas du CTSD mais est un problème RH.

Des solutions vont lui être proposées. Cependant, la moyenne basse ne peut pas permettre de conserver cette classe à la rentrée alors que d'autres écoles sont en tension. La mairie reste vigilante par rapport aux inscriptions au cours de l'été ; elles seront reportées sur B.Profit.

B. Profit n'est pas en REP... des élèves qui seraient réorienté.es, au cours de l'été, ne bénéficieront pas des classes dédoublées alors qu'ils.elles relèvent de REP.

Nous faisons remarquer que la fermeture à Lavoisier rendra difficile les inclusions ULIS TDAH ; on ne pourra pas inclure 2 élèves par classes.

Nous demandons en plus la révision de 2 situations très compliquées

1/ *Il est indispensable de prononcer une ouverture d'une classe maternelle à l'école maternelle P.Loti à La Rochelle (LRO). (87 pour 3 classes).*

Nous l'avions déjà demandé en mars et des élèves de PS restent en attente d'inscription à la mairie. Contrairement à l'affirmation de Mme l'Inspectrice de circonscription en mars, un local est bien existant. Les autres écoles maternelles proches sont au complet et c'est la seule école qui pourrait, après ouverture, accueillir d'autres élèves.

Mme l'Inspectrice de circonscription affirme ne pas en être informée !

2/ *Les effectifs de l'école élémentaire C.Nicolas de La Rochelle (LRO-REP) ne permettent pas de faire des répartitions répondant aux objectifs institutionnels des classes dédoublées à 12 et des autres classes à 25.*

8 classes, 147 élèves, 4 classes dédoublées ;

Des élèves accompagnés par des AESH/ de nombreux suivis RASED/ de grosses difficultés scolaires qui font suite notamment au confinement.

La Dasen dit préférer attendre la rentrée pour vérifier que ces élèves seront là !

Ces élèves sont inscrits et d'autres peuvent encore arriver (13 élèves de plus en juin / prévision R20)

Mme Raveau répond qu'une autre répartition est possible. A notre demande, elle énonce sa répartition :

Classes dédoublées à 15 et les autres à 25/26 élèves.

Mme la Dasen n'est, effectivement, pas favorable à des classes dédoublée à 15 à la rentrée...

Nouvelle proposition de la DSDEN17 :

3 OUVERTURES : Loti maternelle, Claude Nicolas et GS à Réaumur

1 FERMETURE : classe dédoublée à Lavoisier

Mesures diverses :

Poste CPC langue vivante sud posé à Saintes

Fermeture poste remplacement rattaché à EREA Saintes à Quinet

2 nouveaux postes « Emile » Condorcet La Courbe

Transformation du poste spécialisé de TFA en TSLA (dyspraxie)

Fusions d'écoles mat/elec pour la prochaine rentrée : Loulay, Breuillet, Echillais